

Prescription quinquennale

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

-STB-

Siège social : Rue Hédi Nourira - 1001 Tunis

La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'**exercice 2003** seront frappés par la prescription quinquennale à partir du **12 juillet 2009**.